

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

24/03/2022

AFFICHEE LE :

24/03/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS

13 avril 2022

L’an deux mil vingt deux, le 30 mars, à 20 h 00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Christophe CURTAT.

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Véronique VASTEL, Chantal HENRY.

PROCURATIONS : Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Christophe LEGENDRE à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Véronique VASTEL à Joël JEANNE.

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

PLAN DE RENATURATION 2022

DELIBERATION N° **DELIB-2022-038**

RAPPORTEE PAR : Monsieur Mickaël MARIE

Le 3 février 2021, le conseil municipal de Mondeville a voté son premier plan de renaturation avec l'ambition de présenter annuellement de nouvelles actions en conseil municipal. Le plan de renaturation 2021 comprenait 25 actions autour de l'appropriation des enjeux, la désimpermeabilisation, la végétalisation et la gestion écologique des espaces publics.

Bilan du plan de renaturation 2021

Appropriation

ABC : La réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale a été freinée par la crise sanitaire. L'évènement de lancement a dû être reporté deux fois avant d'être annulé. Le travail des structures naturalistes a toutefois débuté et donne ses premiers résultats. Enfin, plusieurs actions ont pu être malgré tout menées : balades naturalistes, exposition photo, lettre de l'ABC dans le journal municipal, donnant une vraie visibilité à la réalisation de l'ABC.

La Fête de la nature a elle aussi été limitée au vu du contexte sanitaire. Plusieurs animations ont été toutefois mises en place par la médiathèque dont l'installation de la **Grainothèque**.

Désimpermeabilisation

Champ de foire : Le projet a été précisé en lien avec les services de Caen La mer. La ville est toujours dans l'attente du positionnement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie quant à son soutien financier.

Opérations de désimpermeabilisation : Le parking de l'impasse Colbert a été végétalisé début 2021. La très bonne tenue de l'équipement un an après permet de concevoir une généralisation de ce type d'aménagements pour d'autres parkings résidentiels de la ville. Le parking situé chemin aux bœufs sera végétalisé dans le cadre du projet immobilier « pointe Tocquer.»

Déminéralisation des pieds d'arbres place du marché : Les grilles ont été retirées début de l'année 2021 et les pieds d'arbres sont végétalisés.

Début du travail sur le Plateau : Un groupe de travail piloté par la communauté Urbaine regroupe les communes du Plateau. Ses objectifs sont une meilleure accessibilité piétonne, des aménagements cyclables et une plus forte présence de la végétalisation notamment par des opérations de désimpermeabilisation.

Réalisation d'un plan global de débitumation de la ville : Devant être préparé en lien avec les habitants et les conseillers de quartier, sa réalisation a été reportée en 2022 via la constitution des groupes de travail cadre de vie en lien avec les conseils de quartiers.

Animation auprès des entreprises : Un courrier a été envoyé par la mairie de Mondeville pour inciter les entreprises à s'inscrire dans des projets en lien avec la biodiversité. Par ailleurs, la ville a été associée au travail du groupe PSA sur son site situé à Mondeville et Cormelles. Le travail se poursuit avec la communauté urbaine.

Charte de débitumation : Elle sera réalisée en 2022.

Végétalisation

Permis de planter : Voté lors du conseil du 24 novembre 2021, il est proposé aux habitants depuis le 1^{er} janvier 2022. Il a été ajouté un permis de cultiver pour autoriser, après validation de la ville, la mise en culture de parcelles dans l'espace public pour des projets collectifs.

Végétalisation du centre-ville : Des contraintes techniques ont rendu impossible la végétalisation du rond-point à l'entrée de ville et ses abords. 18 arbres ont été plantés dans le square Estival et des études sont en cours pour améliorer la végétalisation malgré les contraintes techniques.

Plantation d'arbres : 650 arbres ont été plantés sur le territoire de la commune en 2021.

Végétalisation de proximité dans les quartiers : Le travail devait se faire avec les conseils de quartiers dont l'installation n'a pu être possible qu'à l'automne 2021 au vu du contexte sanitaire. Aujourd'hui opérationnels, ce travail va reprendre.

Végétalisation du cimetière : Les deux-tiers des allées ont été végétalisées en 2021 ainsi qu'une partie des inter-tombes. La végétalisation du cimetière existant s'achève au premier trimestre 2022.

Début des études pour l'aménagement paysager autour de la mairie : Les études vont démarrer au premier semestre 2022 pour un aménagement des alentours de la mairie jusqu'au nouveau restaurant scolaire et à la place de l'ancien, démoli à l'été 2022.

Gestion écologique

Nouveau plan de tonte : Ce plan a été mis en œuvre progressivement en 2021. Il s'est agi non seulement de tondre moins mais aussi différemment. Il a permis le retour d'orchidées sauvages dans la commune.

Fauche tardive : Elle a été mise en place à de nombreux endroits de la ville. Son déploiement fait l'objet d'adaptation au vu des retours des usagers des espaces concernés.

Remplacement de haies : Réalisé le long du château de Bellemaist.

Plan de renaturation 2022

Le plan de renaturation 2022 s'organise autour des mêmes axes avec la reprise d'actions prévues en 2021 et des nouvelles permettant une vraie accélération cette année.

Appropriation

Avec l'allègement des contraintes sanitaires, les animations autour de l'Atlas de La Biodiversité Communale se multiplient avec plusieurs rendez-vous depuis février. L'ouverture de la « naturothèque » (prêt de matériel d'observation aux habitants) d'ici le mois de mai vise par ailleurs à amplifier cette participation. L'organisation d'une fête de la nature mi-mai dans un format élargi (avec Mondeville Animation, les jardins partagés,...) sera également un moment fort.

Désimperméabilisation

Des premières expérimentations seront conduites d'ici l'été avant une augmentation conséquente dans tous les quartiers une fois le plan de débitumation réalisé. Le projet **champ de foire** sera soit mis en œuvre soit adapté, au vu de la réponse attendue de l'Agence de l'eau. Un nouveau projet sera imaginé, dans la perspective de premiers travaux en fin d'année, autour des **berges de l'Orne** route de Colombelle avec le Conservatoire du Littoral.

La charte de désimperméabilisation sera mise en œuvre dans l'année pour que les travaux d'aménagement de voirie prennent en compte cet impératif.

Végétalisation

Mis en œuvre, le **permis de planter et le permis de cultiver** bénéficieront d'une communication et d'une animation dans la ville. Celle-ci prendra sa part par la plantation en pieds de mur de plusieurs bâtiments municipaux.

Le **boisement** accélère. Plus de 250 arbres ont déjà été plantés au premier trimestre 2022 (Parc Farré, résidence du Parc, Clopée, ...) L'objectif est d'atteindre 800 d'ici la fin de l'année. La ville et la Communauté Urbaine veillent à une diversité des espèces, notamment pour résister au changement climatique. Les **vergers municipaux**, dont la gestion va être confiée aux Jardins d'Arlette, seront valorisés et protégés en tant que conservatoire naturel. Les espaces de circulation du **cimetière** seront enherbés et les intertombes végétalisées avec un tapis de sédum. Les travaux se terminent en avril 2022. Des premiers aménagements permettent déjà de relier l'ancien au nouveau cimetière (suppression du grillage, plantations dans l'extension) avant la réalisation du plan guide du **cimetière parc** pour la fin de l'année.

En lien avec la livraison du nouveau restaurant scolaire, les environs de la Mairie seront repensés à l'automne 2022 pour placer l'hôtel de ville dans un écrin végétal. Le parvis, les alentours et l'espace laissé libre par l'ancien restaurant scolaire seront majoritairement végétalisés.

Enfin, en lien avec Caen la Mer, la rivière Biez/Gronde bénéficiera de travaux de **restauration écologique**, avec dès ce printemps le remplacement d'arbres par des espèces adaptées, la réouverture des berges au public et cet été les premiers travaux dans le lit de la rivière.

Gestion écologique

La gestion des espaces publics va poursuivre son évolution avec la mise en œuvre de deux opérations **d'écopâturage** : sur l'ancien terrain de foot de la Vallée Barrey avec des chèvres et dans le parc de la résidence Clair Soleil avec des moutons. Une troisième opération pourrait se faire dans le parc du Biez au pied des pylônes électriques dans le cadre d'un partenariat avec RTE.

Après consultation de la commission Urbanisme et Transition Ecologique du mardi 22 mars 2022

Le Conseil municipal de MONDEVILLE

- **PREND ACTE** du plan de renaturation 2022.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Plan de renaturation

Bilan 2021

0- Appropriation

1- ABC 2021 : 1 visio, 2 balades à vélo, 1 animation chauve-souris, 1 exposition photos durant un mois à la médiathèque. Début des relevés. « lettres de l'ABC » dans chaque journal de la ville.

2- Fête de la nature 2021 : 3 animations dans un contexte compliqué

3- Ouverture de la grainothèque à la médiathèque

1-Désimperméabilisation

1- « champ de foire » : projet global précisément défini mais attente du positionnement définitif de l'agence de l'eau



2- Deux autres opérations :

- **Parking impasse Colbert (janvier 2021) (240 m2) : réalisé**
- **Parking chemin aux bœufs. Sera réalisé dans le cadre du projet immobilier « Pointe Tocquer »**



3- Déminéralisation des pieds d'arbres place du marché



1-Désimperméabilisation

4- Début du travail sur le quartier du Plateau en lien avec les autres communes et la CU - Groupe de travail constitué avec le CAUE.



5- Réalisation d'un plan global de débitumation de la ville



6- Animation auprès des entreprises pour promouvoir des actions sur la biodiversité : un courrier a été envoyé sur la biodiversité aux entreprises du territoire



7 - Vote d'une charte de débitumation pour les services, les entreprises et les promoteurs



2- Végétalisation

1 - Mise en place du permis de planter



**2 - Début de la végétalisation du centre ville : 20 plantations
Square R.Estival.**



3 - Plantation d'arbres - 650 arbres plantés en 2021



4 - Opérations de végétalisation de proximité dans les quartiers



5 - Végétalisation du cimetière : 2/3 des allées enherbées



2- Végétalisation

4- Végétalisation place du marché : complexité technique



5 - Place et rond-point R. Estival : plantation de 18 arbres



6 - Mur végétal sur l'ancienne mairie



7 - Début des études paysagères autour de la mairie



3- Gestion écologique

1 - Nouveau plan de tonte



2 - Zones en fauches tardives



3 - Remplacement des haies par d'autres essences



Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le 
ID : 014-211404371-20220330-DELIB2022_38-DE

Plan de renaturation 2022

0- Appropriation

1- Poursuite de la mise en œuvre de l'ABC 2021-2022 avec une montée en puissance des animations dès le premier semestre 2022

2- Organisation de la fête de la nature mai 2022 avec différentes structures de la ville

3- Ouverture de la naturothèque (prêt de matériel de découverte de la nature) en avril 2022

1-Désimperméabilisation

**1- Réalisation d'un plan global de débitumation de la ville -
avec les conseillers de quartier**

2 - Premières actions de désimperméabilisation

**3 - Vote d'une charte de débitumation pour les services, les
entreprises et les promoteurs**

**4- Animation auprès des entreprises pour promouvoir des
actions sur la biodiversité (parking végétalisé...)**

1-Désimperméabilisation

5- Poursuite du projet Champs de foire

6- Début du projet de renaturation des berges de l'Orne Route de Colombelles avec le conservatoire du littoral

2- Végétalisation

1 – Animation autour du permis de planter et permis de cultiver

2- Végétalisation de pieds de mur de bâtiments municipaux

3 – Poursuite de la végétalisation du centre ville : Mur végétal sur l'ancienne mairie, plantations place du marché, plantations espace Farré

4 – Plantation de 800 arbres en 2022

5 – Opérations de végétalisation de proximité dans les quartiers

6 – Végétalisation totale du cimetière

2- Végétalisation

7 - Installation d'un mur végétal sur l'ancienne mairie

8 - Aménagement paysager autour de la mairie

9 - Création du cimetière parc : principes d'aménagement et premiers travaux

10 - Renaturation du Biez (aménagement des berges, plantation, naturalisation des rives)

3- Gestion écologique

1 – Mise en place de l'Eco-paturage sur deux ou trois sites

2 – Evolution du plan de tonte et de fauche tardive en prenant en compte les usages